



Bien que disposant de surfaces de cultures importantes relativement à d'autres départements de l'Ouest, la Sarthe est une terre d'élevage offrant une production agricole diversifiée et de qualité reconnue.

La vocation agricole du département est renforcée par un secteur agroalimentaire performant employant près de 9 000 salariés principalement dans l'industrie des viandes.

3 491 exploitations dont 53 % de sociétés

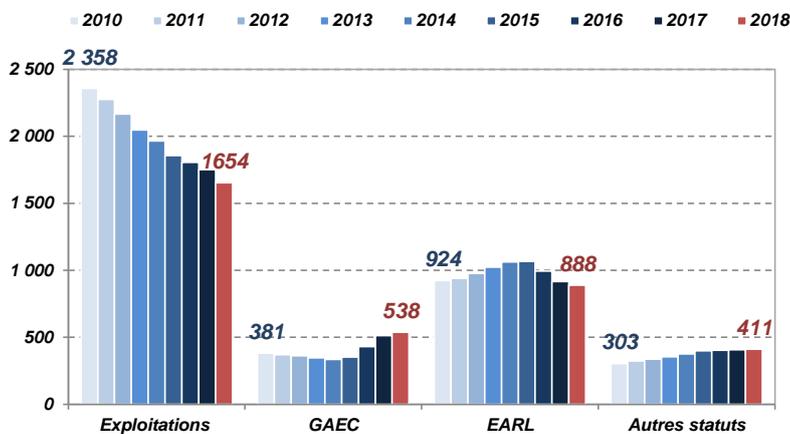
En 2018, **3 491 exploitations** sont présentes en Sarthe. Depuis 2010 leur nombre s'est réduit de 12 %.

Les formes sociétaires se développent mais 47 % des exploitations sont encore des exploitations individuelles.

Les sociétés autres que les GAEC et les EARL ont connu un développement régulier. Depuis 2016, la hausse du nombre de GAEC et, corrélativement, la baisse de celui des EARL, sont liées à la réforme de la PAC de 2015 qui permet aux GAEC de bénéficier de davantage d'aides que les EARL.

La surface moyenne des entreprises agricoles est de 98 ha en 2018. 42 % d'entre elles exploitent plus de 100 ha.

Nombre d'exploitations par type de statut juridique en Sarthe



PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Source : MSA

4 895 chefs d'exploitation dont 28 % de femmes

En 2018, **les chefs d'exploitation sont au nombre de 4 895 en Sarthe**, en baisse de 10 % depuis dix ans et de 5,4 % depuis 2010.

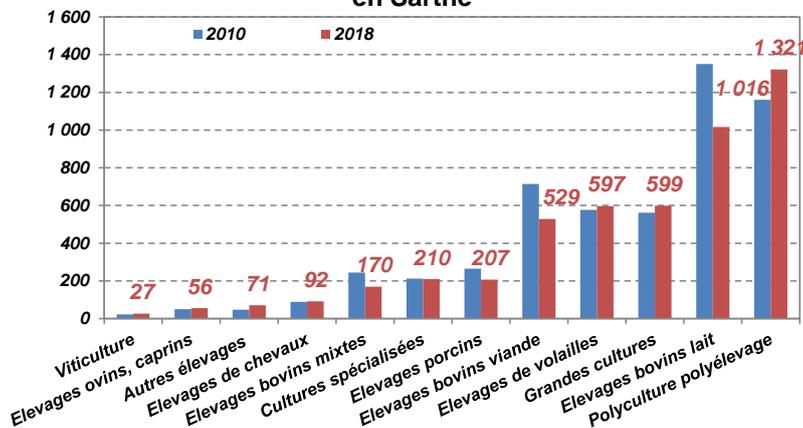
Près des deux tiers d'entre eux exercent dans une exploitation sociétaire.

Pour 56 % d'entre eux, l'exploitation est à dominante élevage. 36 % dirigent une exploitation bovine, 13 % une exploitation à dominante grandes cultures et 27 % une exploitation de polyculture-polyélevage.

Les femmes représentent 28 % de l'ensemble.

En 2018, **81 installations** ont été réalisées en Sarthe avec le bénéfice des aides à l'installation, dont 18 en agriculture biologique soit 22 %.

Nombre de chefs d'exploitation et de coexploitants par orientation principale en Sarthe



PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Source : MSA

L'âge moyen des chefs d'exploitation est de 49 ans

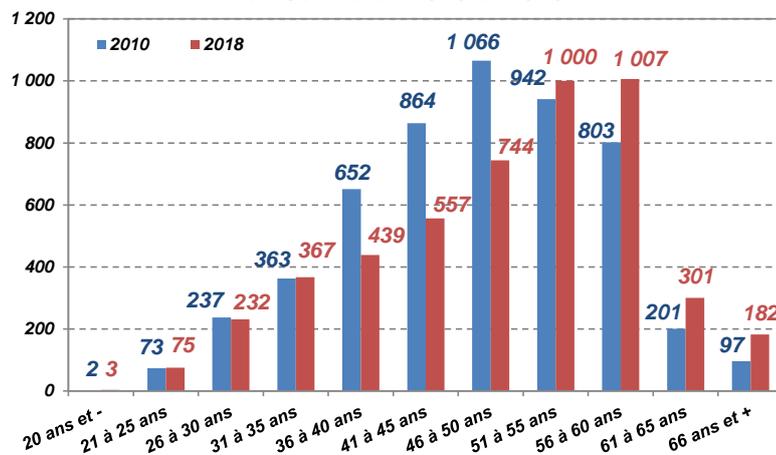
La population des chefs d'exploitation vieillit. Leur **âge moyen est de 49 ans**. Il n'était que de 47 ans dix ans plus tôt.

Les viticulteurs et les aviculteurs sont plus jeunes que la moyenne (47 ans).

51 % des chefs d'exploitation ont plus de 50 ans et 30 % plus de 55 ans. Depuis 2014, la part des agriculteurs de moins de 35 ans recommence à augmenter. Ce sont les générations des 36-49 ans qui diminuent.

Les femmes sont en moyenne plus âgées (51 ans) que leurs collègues masculins (48 ans) car pour une partie d'entre elles, elles deviennent chefs d'exploitation au départ en retraite de leur conjoint.

Evolution de l'âge des chefs d'exploitation en Sarthe en 2010 et 2018



PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

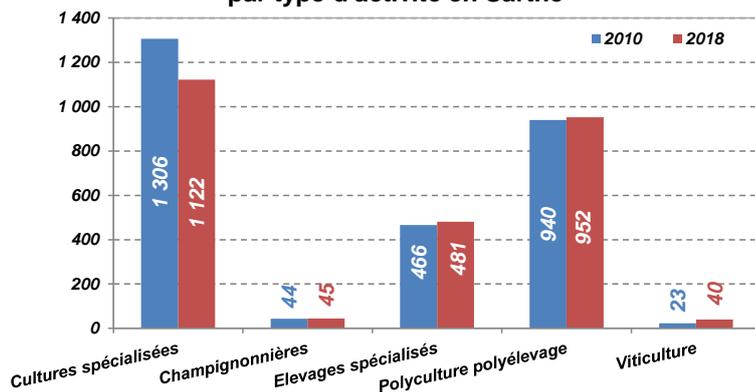
Source : MSA

L'emploi salarié agricole diminue depuis 2010

Les exploitations agricoles sarthoises emploient **2 582 salariés équivalents temps plein (ETP)**. Les principaux secteurs concernés sont les cultures spécialisées, la polyculture-polyélevage et les élevages spécialisés. Ces deux derniers secteurs représentent 53 % de l'emploi salarié.

Depuis 2010 l'emploi salarié a diminué de 7 %. La baisse des effectifs s'observe principalement dans le secteur des cultures spécialisées.

Evolution du nombre d'équivalents temps plein par type d'activité en Sarthe



PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Source : MSA

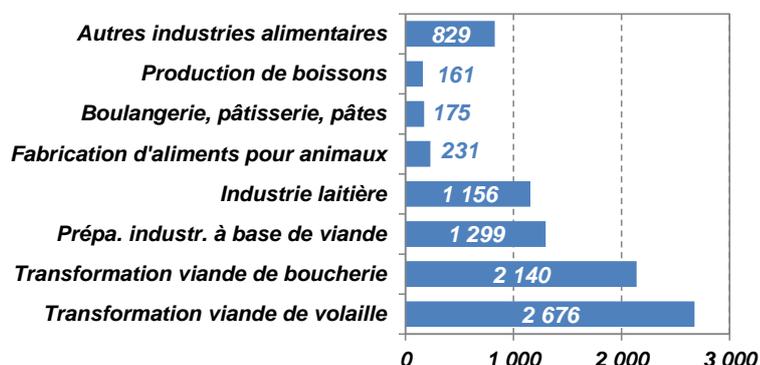
8 700 salariés dans le secteur de l'industrie agroalimentaire

L'agroalimentaire est le deuxième secteur employeur de main d'œuvre après le secteur commerce et réparation automobile. Fin 2015, hors artisanat commercial, ce secteur rassemble **133 établissements et 8 700 salariés**.

Des groupes d'envergure nationale et internationale sont présents dans les domaines des viandes et du lait : LDC pour la volaille, Bigard (Charal et Socopa) pour les viandes de boucherie, Yoplait, Bel et Novandie pour le lait, Bahier, Prunier, Lhuissier-Bordeau-Chesnel pour les charcuteries salaisons.

L'industrie des viandes représente 70 % de l'emploi salarié avec un grand nombre de charcuteries industrielles (Rillettes du Mans).

Nombre de salariés dans les établissements de l'industrie agroalimentaire en Sarthe en 2015



Champ : établissements des industries agroalimentaires, hors artisanat commercial
PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

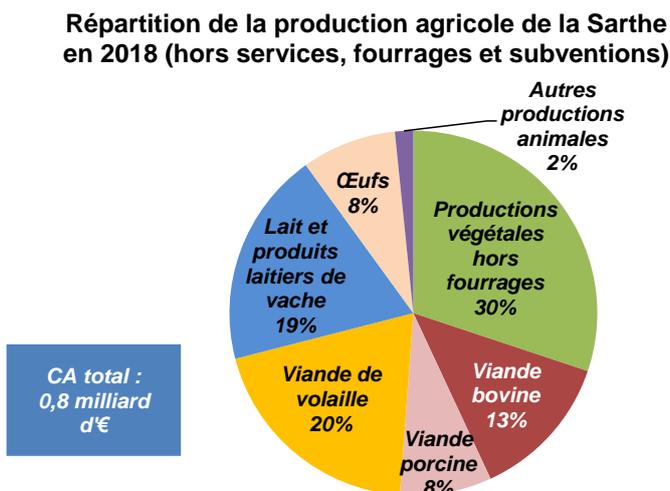
Source : Agreste - CLAP

Un chiffre d'affaires de 800 millions d'euros

En 2018, l'agriculture sarthoise a généré un chiffre d'affaires de **802 millions d'euros**. Le département se situe au vingt quatrième rang pour la valeur de sa production agricole.

Ce chiffre d'affaires est en baisse depuis 2012 .

70 % la valeur de la production agricole de la Sarthe sont générés par les productions animales et 30 % par les productions végétales.



PEP Chambre d'agriculture des PdL

Source : Agreste

La Sarthe : une terre d'élevage

Très fréquentes, les productions de **volailles**, de chair ou pondeuses, Label Rouge ou standard, sont souvent associées à des productions bovines et/ou des cultures.

Le département se situe au septième rang national pour la valeur de sa production de viande de volaille et au sixième rang pour la valeur de sa production d'œufs.

Les **productions bovines**, de lait et de viande, sont également bien présentes et valorisent une partie importante du territoire.

La **production porcine** est significative. Le département y occupe le septième rang national.

Principales productions animales en Sarthe en 2018		
	Effectifs ou volumes	Part Sarthe/PdL
Vaches allaitantes (têtes)	58 010	14,0%
Vaches laitières (têtes)	58 028	11,1%
Prod viande de gros bovins (tec)	26 052	11,9%
Prod de veaux de boucherie (tec)	3 410	11,3%
Prod viande de porcs (tec)	49 028	19,2%
Prod lait de vache (millions de l)	420	11,2%
Prod lait de chèvre (millions de l)	3	2,7%
Cheptel souche ovin (têtes)	10 234	7,9%

Les données départementales relatives aux volailles de chair et aux lapins ne sont pas disponibles.

PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Source : Agreste

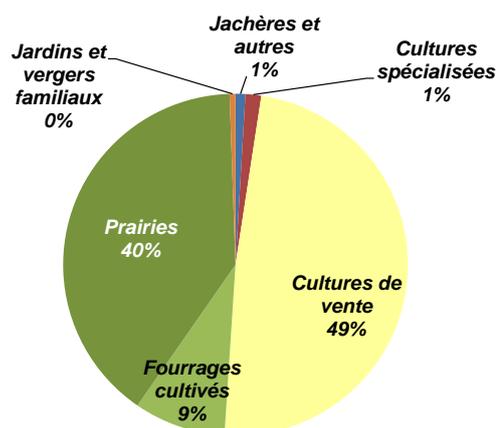
Deux tiers du territoire dédiés à l'agriculture

La SAU sarthoise est de **399 200 ha** soit les deux tiers de la surface départementale. Elle a reculé d'environ 40 000 ha en une trentaine d'années.

Les cultures de vente (céréales et oléagineux principalement) se sont développées, représentant aujourd'hui la moitié de la SAU. L'autre moitié est majoritairement constituée de surfaces fourragères.

L'herbe conserve une place primordiale dans l'alimentation des bovins et plus largement des herbivores. Plus de 80 % des surfaces fourragères du département sont en herbe.

Répartition de la surface agricole utilisée en Sarthe en 2018



PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire - source : Agreste

Les grandes cultures sur la moitié de la SAU

Les céréales, souvent présentes à côté des ateliers d'élevage, sont majoritairement destinées à l'alimentation animale (environ 60 %).

La Sarthe est le premier département ligérien producteur d'**oléagineux** grâce à la production de colza. Celle-ci a connu un développement régulier depuis le début des années 2000. Le débouché principal du colza est l'huile pour la production de diester (environ 70 %).

L'arboriculture fruitière, est principalement localisée en Vallée du Loir. En baisse à partir des années 90, les surfaces de vergers sont en hausse depuis cinq ans

La Sarthe est un petit département légumier dont la production est essentiellement maraîchère.

Principales productions végétales en Sarthe en 2018		
	Surface (ha)	Part Sarthe / PdL
Céréales	153 349	22,7%
dont blé tendre	88 641	22,9%
dont maïs	36 060	30,2%
dont orge	17 911	26,8%
Oléagineux	35 720	28,3%
dont tournesol	4 310	14,5%
dont colza	30 856	33,3%
Protéagineux	3 279	19,5%
Semences	4 238	14,0%
Cultures légumières	1 106	5,3%
Pommes de table	1 230	24,3%
Horticulture pépinière⁽¹⁾	148	0,9%
Viticulture	190	0,6%

⁽¹⁾ surface maximum occupée

PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Source : Agreste, GNIS

Les signes de qualité et l'agriculture biologique

Au recensement agricole de 2010, 1 875 exploitations sarthoises avaient au moins un **produit sous signe de qualité** dont 896 un produit AOC, IGP ou Label rouge (hors vin).

Les trois-quarts des exploitations avicoles produisent des volailles Label rouge, principalement des **Volailles de Loué**.

La Sarthe compte également mais en moindre nombre des producteurs de viande porcine Label Rouge, le **Porc fermier de la Sarthe**, et des producteurs

de viande bovine Label rouge, **Bœuf fermier du Maine**.

Egalement en viande bovine, l'**AOC Maine-Anjou** recense quelques éleveurs dans le département.

Enfin, le territoire comprend deux AOC viticoles, l'**AOC Jasnières** et l'**AOC Coteaux du Loir** qui s'étendent sur 144 ha au total en Vallée du Loir.

La progression du nombre d'exploitations et des surfaces en **agriculture biologique** a été

forte au cours des dernières années.

Ainsi, pratiquée en 2013 par 204 exploitations sur 11 458 ha l'agriculture biologique concerne en 2018, 347 exploitations et occupe 18 800 ha soit 5,1 % de la SAU départementale. Les principales orientations de production en agriculture biologique sont les bovins viande et lait (27 %), la polyculture-polyélevage (20 %), les légumes (9 %) et les poules pondeuses (7 %).



Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale «développement agricole et rural»

Pour une description plus complète de l'agriculture ligérienne, consulter le panorama socio-économique de l'agriculture des Pays de la Loire



Réalisé par le Pôle Economie et Prospective de la Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Chambre d'agriculture Pays de la Loire

9 rue André-Brouard

CS 70510

49105 Angers Cedex 02

Tél. : 02 41 18 60 00

accueil@pl.chambagri.fr - <http://www.paysdelaloire.chambagri.fr/>